



SERVICES DE RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE

Contexte

Le gouvernement du Canada a remanié le programme Services de réorientation professionnelle (SRP) afin de contribuer à l'amélioration des possibilités d'emploi offertes aux vétérans, aux membres, aux survivants, aux époux et aux conjoints de fait. Les vétérans pourront ainsi acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour trouver des emplois satisfaisants au sein de l'effectif civil. ACC a fait appel à Agilec (le fournisseur national de services exécutant le programme) pour administrer le programme Services de réorientation professionnelle en son nom.

Faits en bref

Le nouveau programme Services de réorientation professionnelle assouplit les critères d'admissibilité actuels; supprime les limites de temps imposées aux vétérans, aux membres et aux survivants pour se prévaloir des prestations; et simplifie ou élimine le processus de demande pour les participants.

Il permet notamment d'offrir des services d'orientation professionnelle, d'auto-évaluation, d'aide à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation, de préparation à une entrevue, de formation à la recherche d'emploi et, dans certains cas, de recherche d'emploi et de placement.

Les services sont fournis aux militaires des Forces armées canadiennes qui ont effectué leur instruction de base ainsi qu'aux vétérans, aux survivants, aux époux et aux conjoints de fait admissibles.

Les services sont fournis par des conseillers en orientation professionnelle qualifiés, qui comprennent la vie et la culture militaires.

Les services sont offerts aux vétérans et aux survivants tout au long de leur vie, quand ils en ont besoin.

Le programme Services de réorientation professionnelle est maintenant plus accessible, puisque les services sont fournis directement par le fournisseur national de services Agilec. Les vétérans n'ont donc plus besoin de trouver ou de payer eux-mêmes un fournisseur.



Les services de transition de carrière complètent la nouvelle Allocation pour études et formation et aident les vétérans à faire des choix éclairés à l'égard de leurs choix professionnels à venir.

Exemple de personnes susceptibles de bénéficier de ces changements :

Mario est un membre de la force régulière des Forces armées canadiennes. Il est âgé de 37 ans et compte huit années de service. Il pense à sa libération et ne connaît pas exactement l'incidence qu'elle aura sur son avenir. Il travaille en collaboration avec un conseiller des services de transition de carrière capable de lui fournir une évaluation du marché du travail et de l'aider à cerner ses besoins en matière de formation et d'études afin qu'il puisse atteindre ses objectifs professionnels après son service militaire. Six mois plus tard, Mario décide d'obtenir sa libération des FAC. Après sa libération, il présente une demande d'allocation pour études et formation qui pourrait lui permettre d'obtenir jusqu'à 40 000 \$ pour sa maîtrise en administration des affaires. Après avoir obtenu son diplôme, le personnel du programme des services de réorientation professionnelle lui fournit de l'aide à la recherche d'emploi et il entreprend une nouvelle carrière prometteuse. Le soutien offert ne s'arrête toutefois pas là. Si Mario décide de réorienter sa carrière et qu'il a besoin d'une assistance supplémentaire, il aura encore accès aux services de réorientation professionnelle.

